

### CONSULTATION SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE POLE EMPLOI LA CFDT ABANDONNE LA LUTTE ET... LES PERSONNELS

#### CE QUE DIT LA LOI

Comme toute entreprise, la loi oblige Pôle emploi à consulter son comité d'entreprise sur sa situation économique et financière et à cette occasion, la loi prévoit qu'un expert comptable puisse assister le comité d'entreprise ; cette assistance est indispensable pour « traduire » les nombreux documents financiers et comptables fournis par Pôle emploi.

A Pôle emploi, cette consultation est prévue au niveau du Comité Central d'Entreprise le 23 mai prochain. Elle doit permettre d'éclairer les élu-es sur la situation financière de Pôle emploi et sur ses perspectives à trois ans.

#### LE CONTEXTE

Cette consultation prend toute son importance dans un contexte de restrictions budgétaires (- 95 millions d'euros pour la subvention de l'Etat en 2019), de baisse des effectifs (- 400 ETP en 2019) et d'incertitudes quant à l'avenir liées à l'absence de convention tripartite.

C'est bien conscients de la gravité de la situation que les élu-es du CCE ont voté majoritairement le 19 avril dernier la tenue d'un CCE extraordinaire indispensable à la désignation d'un expert comptable indépendant, chargé de décrypter les documents financiers de Pôle emploi et d'aider les élu-es à poser les bonnes questions. Cette décision a été votée par les élu-es SNU CGT FO CFTC et CFDT.

#### LES PRESSIONS DE LA DIRECTION

Furieuse de constater qu'un expert indépendant allait pouvoir examiner les comptes de Pôle emploi, la direction générale a convoqué ce CCE extraordinaire le 30 avril dernier de 15 h à 16 h en vue de désigner l'expert, en espérant que certains représentants de CCE, qui sont aussi représentants de chaque CE, renonceraient à se déplacer sur Paris une veille de fête pour une heure de travail. C'est ce qui est arrivé et nous pouvons comprendre ces élu-es qui ont plusieurs heures de trajet pour se rendre sur Paris, sans même parler de nos camarades DOMIENS, pour qui cette convocation de la direction ressemble plus à de la gabegie.

#### LA VOLTE FACE DE LA CFDT

Et manifestement les pressions de la direction ne se sont pas arrêtées là, car lors de ce CCE, à notre grande surprise et sans véritable explication, la CFDT, qui avait voté POUR réunir ce CCE, a voté CONTRE la désignation d'un expert, provoquant, de fait, l'absence d'expert au prochain CCE chargé d'examiner la situation financière de Pôle emploi.

